



Communiqué CGT Educ'action 13

Interpellations lors de la manifestation du 1^{er} Mai

Dimanche 1^{er} mai, aux abords du point de rassemblement de la manifestation unitaire de Marseille, des contrôles d'identité systématiques assortis de fouilles ont été pratiqués sur les personnes se rendant sur le lieu de la manifestation, et ce, en dehors de tout incident ou acte de violence ayant pu les justifier. Ces contrôles se sont soldés par la mise en garde à vue de cinq personnes dont deux militants actifs des organisations syndicales SUD éducation et CNT. Trois des interpellés ont été finalement présentés, ce matin lundi 2 mai, après 24 heures de garde à vue, au procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Marseille.

Compte-tenu de la faiblesse des éléments matériels pouvant être portés à leur charge le procureur a renoncé à les présenter au juge pour une comparution immédiate et les a remis en liberté ce matin. Ils comparaitront devant le juge lors d'une audience ultérieure, normalement en juin, sur la base de chefs d'accusations pour le moins fantasques (détention de galets, de boules de pétanques offertes le matin même, d'une bombe de peinture...)

La CGT Educ'action 13 dénonce avec la plus grande vigueur les pratiques utilisées par les forces de l'ordre et l'interpellation de camarades syndicalistes se rendant pacifiquement au défilé unitaire du 1^{er} mai. Le climat de tension permanente et les provocations régulières des forces de police en direction des manifestants depuis le début de la mobilisation contre la loi El Khomri sont inadmissibles. Ils ont vocation à affaiblir la contestation, à décrédibiliser le mouvement par des moyens inqualifiables dans un Etat démocratique, et à favoriser la répression syndicale.

Ces pratiques sont d'autant plus inquiétantes qu'elles sont employées le jour symbolique du 1^{er} mai dans le contexte d'une manifestation totalement pacifique.

Nous réaffirmons notre total soutien et notre solidarité envers nos camarades interpellés.